

Caen

À Caen, prière de ne pas fumer aux abords des écoles



Gérard Urelle, adjoint au maire ; Marie-Thérèse Roullé-Libéreau, présidente du comité du Calvados de la Ligue contre le cancer ; Joël Bruneau, maire ; Amandine François, adjointe au maire et Catherine Girault, conseillère municipale, devant le portail de l'école de La Maladrerie. - Crédit: Ouest-France

Une convention entre la Ville de Caen et la Ligue contre le cancer a été signée, en avril 2019, afin de déployer des espaces sans tabac dans la ville. Ce lundi 2 septembre, jour de rentrée, le maire de Caen, Joël Bruneau, a inauguré celui désormais imposé devant l'école de La Maladrerie.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est qu'un espace sans tabac ?

Le label espace sans tabac, développé par la Ligue contre le cancer en partenariat avec les municipalités, propose de rendre non-fumeurs des espaces publics extérieurs qui sont, jusqu'à présent, non soumis à l'interdiction de fumer. Dans ces espaces labellisés, le tabac sera interdit par décret municipal. La convention a été signée, en avril 2019, entre la Ville de Caen et la Ligue contre le cancer.

Qu'en est-il à Caen ?

L'obtention du label par la Ville se fera en trois ans. Un peu moins d'une centaine de panneaux, financés par la Ligue, ont d'ores et déjà été posés dans plusieurs endroits. « **Principalement aux abords des lieux accueillant des enfants, comme les écoles primaires publiques, les parcs, crèches et centres d'animation** », détaille Gérard Hurelle, adjoint au maire. Cette première phase de labellisation a été inaugurée, ce lundi 2 septembre 2019, jour de rentrée, par Joël Bruneau, maire de Caen, à l'école de La Maladrerie.



Le panneau espace sans tabac a été apposé sur le portail de l'école de La Maladrerie. - Crédit: Ouest-France

Quel est l'objectif de ces espaces sans tabac ?

« **Dénormaliser la cigarette et faire émerger la première génération d'enfants sans tabac**, ambitionne Marie-Thérèse Roullé-Libéreau, présidente du comité du Calvados de la Ligue contre le cancer. **Quand ils verront ces panneaux, les parents devraient avoir moins l'envie d'allumer une cigarette.** »

Est-ce contraignant ?

Théoriquement, oui. « **Il s'agit d'un arrêté municipal, donc la verbalisation est possible**, indique Gérard Hurelle. **Mais l'objectif est avant tout pédagogique, pas de sanctionner. Il s'agit de rompre au maximum le contact des enfants avec la cigarette.** »

Qu'en pensent les parents d'élèves de La Maladrerie ?

L'initiative est plutôt unanimement saluée. Céline, maman de deux garçons souffrant de problèmes respiratoires, est « **soulagée** » que ses enfants soient exposés le moins possible à la cigarette. « **En général, les parents qui fument se mettent à l'écart**, reconnaît-elle. **Mais, au moins, là c'est clair, c'est interdit !** »



Céline est soulagée que ses enfants ne subissent plus la fumée de cigarette. - Crédit: Ouest-France

Frédéric a arrêté de fumer il y a deux mois, à la naissance de la petite dernière. L'aînée, 10 ans, est scolarisée à La Maladrerie. « Il m'arrivait de fumer devant l'école, admet le papa. J'aurais arrêté en voyant ce panneau. C'est un petit rappel pour éviter l'automatisme d'allumer sa cigarette. »



Frédéric et sa femme Virginie. - Crédit: Ouest-France

Cédric, lui, se fait l'avocat du diable. L'enseignant et papa de la petite Juliette, 4 ans, trouve le panneau « gadget ». « Je vais essayer de le respecter, mais je ne pense pas que les enfants se mettent à fumer parce qu'ils ont des parents fumeurs. Le problème est ailleurs », analyse-t-il.

Tiphaine LE BERRE.